



ON ASSUME MAIS PAS JUSQU'AU BOUT

C.P. Bourg-en-Bresse

Le 08/04/2025

Nos têtes pensantes semblent être toujours autant déconnectées de la réalité du terrain, et, décidément le ridicule ne tue pas. Le temps des bonnes résolutions semble être bien loin derrière elles.

Alors qu'il avait été acté la création de cellules de confinement dans chaque bâtiment afin de réguler les placements « poubelle » et « intempestifs » au sein du Quartier Arrivant, les mauvaises habitudes sont revenues au galop. La dissociation des profils permettait de soulager les agents, la mise en place initiale des moyens adéquats sur chaque bâtiment MA, créait ainsi un secteur « travailleurs et vulnérables » et un secteur à vocation « disciplinaire ».

ENCORE RÉCEMMENT, LES AGENTS QA ET DE LA MA2 EN ONT FAIT LES FRAIS AVEC LE DÉTENU L.

En effet, il y a 10 jours, ce dernier a été placé au QD. Le QD ne répondant pas aux standings luxueux de la détention ordinaire où stupéfiants et téléphones prolifèrent à tout va, le détenu a usé de sa fourberie pour tenter un simulacre de pendaison. Une fois placé en CProu au niveau du QA, le détenu L. a tenté de sortir de force de ce dispositif et s'en est pris verbalement et physiquement aux agents. Etant inapte au QD, ce dernier a dû rester en CProu.

Dès son retour en bâtiment, celui-ci s'en est pris à une collègue, l'agressant et la laissant avec **7 jours d'ITT** ! Afin de le sanctionner « à la hauteur de son acte odieux », notre hiérarchie a jugé bon de le placer au **QA**, **alors qu'il s'en était déjà pris aux agents de ce secteur spécifique**. Il serait temps de confronter le détenu à un bâtiment à l'image de ce dernier. Il n'a sa place ni au QA, ni en MA2.

Qu'en est-il de la sectorisation des profils, actée lors d'un long processus d'élaboration ? La montagne aurait-elle accouché d'une souris ?

Les échanges de détenus ne sont pas à sens uniques. Si nous n'utilisons pas les leviers mis à notre disposition, il ne sert rien de révolutionner le système de détention en maison d'arrêt et renforcer en personnel un bâtiment si c'est pour remettre la gestion de détenus difficiles au QA.

Finis le temps des discours pompeux et place à l'action ! Arrêtons d'enfumer tout le monde par des doctrines internes qui ne sont pas mises en place.

LE DÉTENU L. N'EST HÉLAS PAS UN CAS ISOLÉ, ET EST UN EXEMPLE PARMIS TANT D'AUTRES...

U.F.A.P / UNSa justice CP Bourg en Bresse : 20 Chemin de la Providence, 01000 Bourg-en-Bresse

TEL : 04-26-16-10-09 mail: jonny.defaria@justice.fr ou ufap.cpbourg01@gmail.com

Le bureau local UFAP UNSa demande à la hiérarchie d'assumer ses responsabilités quand les agents de terrain eux subissent au quotidien,

Le bureau local UFAP UNSa constate que l'intérêt et la santé d'un pensionnaire agressif sont plus importants que les personnels de l'établissement,

Le bureau local UFAP UNSa s'insurge contre ces situations « exceptionnelles » qui deviennent le quotidien,

Le bureau local UFAP UNSa demande des réponses fermes et efficaces à l'encontre de ces délinquants-agresseurs,

Pour le bureau local UFAP UNSa Justice Bourg-en-Bresse

Loïc ROMAGNY et Benjamin TECHER